



Mercredi 17.12.08 | 41e année | No 38

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Et voilà 2009!

Pour l'année qui s'annonce, plusieurs décisions ont déjà été prises, par exemple: Ueli Maurer sera conseiller fédéral le 1^{er} janvier, il sera interdit de fumer dans les établissements publics dès le 1^{er} avril, les élections cantonales auront lieu les 5 et 26 avril, nous serons nombreux à assister à la 9^e édition de Festi'Neuch les 5, 6 et 7 juin et... toutes les collectivités publiques devront travailler de longs mois pour réussir à présenter leurs budgets 2010! Voilà pour ce qui est déjà écrit. Reste à imaginer ce qu'il reste à écrire. Outre bien sûr la paix dans le monde et la solidarité entre les êtres humains, j'ai pour ma part des vœux plus particuliers. Je souhaiterais notamment que le Conseil d'Etat renonce à interdire les lampadaires chauffants sur les terrasses afin que les fumeurs traversent l'année sans qu'il soit trop porté atteinte à leur santé en raison du froid, cumulé à la nocivité de la nicotine; je souhaiterais aussi que les as de l'informatique développent un logiciel qui nous permette de fumer virtuellement, soit sans aucune conséquence sur notre état physique. Wii a bien réussi à nous faire croire qu'en actionnant quelques manettes et en moulinant quelque peu des bras devant notre écran, nous pratiquions qui le tennis, qui la boxe, qui le golf, qui le bowling. Or, pour ma part, le sport-écran, comme le sport-canapé ne m'ont jamais causé de séquelles, pas même des courbatures! Excellentes fêtes et bonne année 2009 à tous, fumeurs ou non, sportifs ou non. Ce qui nous lie, en dépit de nos individualités, c'est en effet notre appartenance à la collectivité et le respect de la démocratie et ce sont des valeurs que nous respecterons tous, j'en suis sûre, encore en 2009.

Valérie Garbani

Directrice de l'Environnement, des Transports et du Développement durable



Les coûts des pompiers neuchâtelois ne sont pas plus élevés que ceux des autres cantons suisses.

Les pompiers pas si chers

Les coûts des Services d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ne dépassent pas la moyenne suisse. C'est ce qu'a révélé une étude menée par les deux SIS du canton, pour le compte de la commission Sécurité de l'Association du réseau des trois villes (RUN). Cette étude explique pourquoi les chiffres neuchâtelois dévoilés par la Confédération ne sont pas comparables à ceux des autres cantons.

En novembre dernier, deux députés au Grand Conseil s'étaient étonnés du fait que les pompiers neuchâtelois étaient, selon la Confédération, les plus onéreux de Suisse! Le Département fédéral des finances avait en effet affirmé que

la lutte contre le feu, dans le canton de Neuchâtel, avait coûté 105 francs par habitant en 2006, alors que la moyenne suisse se trouvait à 77 francs.

Contexte important

«La comparaison n'est pas pertinente car les coûts des SIS neuchâtelois, contrairement à ceux des autres cantons, englobent aussi bien la lutte contre le feu que, pour les Montagnes, les soins aux blessés», avaient alors rétorqué les Autorités des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Une déclaration à présent confirmée et étouffée par l'enquête menée pour la commission sécurité du RUN. Cette nouvelle analyse montre que les coûts

réels des SIS dans le canton de Neuchâtel s'élèvent à 77 francs par habitant et correspondent donc parfaitement à la moyenne suisse (77,6 francs).

Plusieurs communes

Selon l'enquête, le Département fédéral des finances aurait intégré, dans ses comptes, des postes tels que le coût de la police des constructions et du service de salubrité, pour le SIS de Neuchâtel. Le calcul par habitant ne tenait en outre guère compte du fait que les SIS du canton s'occupent de plusieurs communes. Les Autorités constatent donc que les chiffres sont bons. Elles appellent toutefois à un réexamen des coûts, dans le but de les réduire. (lap)



L'Office de perception de la Ville fermera définitivement ses portes vendredi, pour être transféré à l'Etat.



Le CAN invite de jeunes créateurs à intervenir sur un ring de boxe dressé dans ses locaux de la rue des Moulins.



La troisième étape du plan de stationnement entraînera dès 2009 la modification de certains tarifs de parcage.

Page spéciale vœux

www.edilceramic.ch

edilceramic

*Nous remercions notre fidèle clientèle de la confiance témoignée
durant l'année 2008 et lui présentons nos meilleurs vœux pour 2009*

exposition de carrelages & pierres naturelles

une entreprise d'une autre dimension...

notre désir... **rue des droizes 51 - neuchâtel**
Tél. 032/732.90.90 - Fax. 032/732.90.95
notre adresse

Stoppa Fils SA

PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUCHÂTEL • HAUTERIVE

Tél. 032 730 30 90

Plâtrerie Peinture

Yves BIANCHI SA

Pommier 5
2000 Neuchâtel

Tél. 032 724 20 40
yvesbianchisa@bluewin.ch

YVES BIANCHI SA VOUS
SOUHAITE SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN NOUVEAU

Dans ce numéro

Le retour des rois mages

A l'occasion des fêtes de Noël et de l'Épiphanie, l'Association des Concerts de la Collégiale présente un mystère datant du XV^e siècle et intitulé L'Offrande des mages. Ce spectacle religieux est à voir dès dimanche à la Collégiale.

Page 4

Vacances de Noël

En raison des fêtes de fin d'année, la prochaine parution de Vivre la ville est repoussée au 14 janvier. Toute l'équipe de la rédaction vous souhaite par avance un joyeux Noël et une bonne année!

Nouveaux parkings

Dans le cadre de la troisième étape du plan de stationnement, les parkings des piscines du Nid-du-Crô, de Pierre-à-Bot et de Serrières au lieu-dit «Le Dauphin», se changeront en parkings «Park & Ride».

Page 9



Clic & Tax

Du 12 janvier au 20 février 2009, Pro Senectute Arc Jurassien met sur pied des cours gratuits d'informatique destinés à aider les seniors à remplir leur déclaration d'impôt via Clic & Tax.

Page 10

Des solutions ont été trouvées pour les employées de la Ville touchées par la reprise des impôts par l'Etat



Christiane Ryser, Céline Montandon (stagiaire qui sera transférée le 1^{er} janvier au service de la comptabilité) et Martine Perny.

Le Service des contributions de la Ville passe au Canton

L'Office de perception de la Ville de Neuchâtel fermera définitivement ses portes vendredi, pour être transféré à l'Etat. Cette mesure, qui intervient dans le cadre d'une clarification des missions entre le Canton et la Ville, oblige les sept employées touchées par cette suppression de service (équivalente à 4,8 postes à temps plein) à trouver une autre occupation.

Il est bel et bien révolu le temps où les services de la Ville répondaient aux questions des contribuables liées à la perception tant de l'impôt communal que cantonal. Ceux-ci seront accueillis dès le 5 janvier par le personnel de l'Office de perception de l'Etat, situé à la rue du Musée 1.

Sept employées

Des solutions individualisées ont donc dû être trouvées pour les sept employées de la Ville, qui œuvraient dans ce domaine. L'Etat a engagé deux de ces personnes à temps plein, tandis que deux autres ont intégré à 40%, des postes vacants au sein de la commune (direction des finances et comptabilité). La Ville a par ailleurs créé un poste à la comptabilité, de manière à

pouvoir prolonger d'un an le contrat d'une autre employée, qui atteindra l'âge de la retraite en décembre 2009. Recueillie à temps partiel par la Bibliothèque publique et universitaire, la sixième salariée devra néanmoins solliciter le chômage, pour combler le reste de son temps. Quant à la septième personne, elle bénéficiait déjà d'une demi-rente AI, «nous avons donc demandé qu'elle obtienne une rente complète», explique Gérard Blandenier, chef des Services financiers. Il ajoute: «Dans certains cas, les indemnités de licenciement ont été converties en complément de salaire sur une période de plusieurs mois.»

Une «économie substantielle»

Le transfert du Service de perception à l'Etat devrait entraîner une économie de près de 300'000 francs pour la Ville. Une épargne plus difficile à chiffrer au niveau du canton, selon Gérard Blandenier. «Les économies de l'Etat seront visibles sur le moyen terme et non sur le court terme.»

Un choc

Prévu depuis longtemps, le transfert, lorsqu'il a été annoncé, a néan-

moins provoqué un choc pour les salariées du Service des contributions. «Ça a été difficile à digérer au début, même si nous savions que cela allait arriver», raconte Christiane Ryser, 61 ans. En place depuis près de 20 ans à la Ville de Neuchâtel, cette employée verra son contrat prolongé d'une année, jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de la retraite anticipée. «C'est une page qui se tourne, mais de manière brutale», constate-t-elle. «J'ai eu l'impression d'être un peu dévalorisée.» Même mélancolie pour Martine Perny, sa collègue de 41 ans. «La nostalgie commence à venir. Nous étions complices et nous nous entendions toutes bien», commente-t-elle. «Actuellement, je suis une formation pour mon prochain emploi au sein de la Ville, qui m'a réengagée. Cela m'aide à me changer les idées.» Les deux collègues n'en perdent pas pour autant leur humour et leur bonne humeur. Lorsqu'on leur demande de mentionner une anecdote concernant leur travail, elles expliquent en rigolant: «Certaines personnes nous ont dit: si ça ferme, on ne paiera plus nos impôts!» A bon entendeur. (lap)



Un mystère de Noël du XV^e siècle à voir et à entendre dès dimanche à la Collégiale

L'offrande des mages

Gaspar, Melchior et Balthazar seront dès dimanche à la Collégiale pour honorer l'Enfant Jésus. L'Association des Concerts de la Collégiale présente à l'occasion des fêtes de Noël et de l'Épiphanie un mystère intitulé L'Offrande des mages. Première, dimanche à 17 heures.

L'Offrande des mages est conservée aux Archives de l'État. Il s'agit d'un mystère de Noël recopié ou peut-être composé entre 1481 et 1503 par le chanoine de la Collégiale Johannes de Bosco ou Jean Dubois en langue vulgaire.

Avec Brigitte Hool

Directeur artistique des Concerts de la Collégiale, Guy Bovet a composé la musique de ce mystère mis en scène par François Rochaix. Le chœur Da Camera accompagné par des musiciens de l'Ensemble Symphonique Neuchâtelois assurera la partie chantée sous la direction de Philippe Huttenlocher. Ce spectacle comprend 16 personnages dont le baryton Pierre Aubert dans le rôle de Cantor et la soprano Brigitte Hool dans celui de l'ange.

Musique recomposée

L'Offrande des mages fut imprimée deux fois au XIX^e siècle et deux fois au XX^e. Guy Bovet et François Rochaix se



L'Offrande des mages se déroule dans un décor géant et coloré conçu par Sibylle Partenier.

sont basés pour cette production sur la dernière édition parue en 1985 aux Editions universitaires de Fribourg.

Le texte écrit dans un parler franc-comtois du sud-est (région du Jura et du Doubs) a été très légèrement modernisé par Guy Bovet afin d'en faciliter la compréhension. En outre, deux tableaux ont été intervertis pour permettre une fois au cours du jeu la présence simultanée sur scène de tous les personnages. L'organiste neuchâtelois a recomposé entièrement la musique de ce

mystère afin de coller à l'esprit populaire qui ressort du texte.

Simple et truculent

Les spectacles religieux semblables à celui présenté à la Collégiale sont relativement nombreux en Europe avant 1500. Celui de L'Offrande des mages est intéressant en ce sens qu'il fleurit bon le terroir neuchâtelois. Ce jeu simple et truculent promène le public dans un monde si émouvant de réalisme, si humain, si proche du nôtre que l'on croit voir naître le

Christ parmi nous, dans notre pays, de nos jours.

Vieille tradition

L'Offrande des mages devait être donnée chaque année le jour de l'Épiphanie à la Collégiale depuis la fin du XV^e siècle jusque sans doute à l'introduction de la Réforme en 1530. Avec cette œuvre, les Concerts de la Collégiale renouent donc avec une vieille tradition. A l'époque, les chanoines jouaient eux-mêmes les scènes et toute la pièce était parlée à l'exception de l'Offertoire de l'Épiphanie chanté sans doute en grégorien et du Gloria de l'ange.

Chansonnette jolie

La «chansonnette jolie» en latin des bergers était chantée sur une mélodie certainement plus populaire. L'utilisation de quelques thèmes liturgiques et la présence dans la distribution de personnalités neuchâteloises proches de la Collégiale tendront la main, au travers des siècles, à ces pratiques «canoniques».

Collégiale, dimanche 21 décembre, jeudi 25 décembre et dimanche 4 janvier à 17 heures.



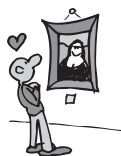
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 31 janvier 2009, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Le fonds d'étude et la lecture publique seront fermés vendredi 19 décembre à 17 heures (migration informatique). La salle de lecture reste ouverte. **Samedi 20 décembre, ouverture selon horaire habituel.**

La bibliothèque sera fermée du mercredi 24 décembre à midi au vendredi 26 décembre et du mercredi 31 décembre à midi au lundi 5 janvier 2009. Ouvert samedi 27 décembre et



mardi 6 janvier selon horaire habituel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Jusqu'au 8 février 2009, exposition «Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008. Jusqu'au 5 avril 2009, exposition: «Le musée en devenir». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. **Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au

1^{er} mars 2009, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Jusqu'au 8 février, exposition *Les Carceri* de Giovanni Battista Piranèse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures (25 décembre et 1^{er} janvier, fermé). www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 28 décembre, exposition Daniel Aeberli, peinture et André Bregnard, sculpture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Caractère (av. de Bellevaux 24), jusqu'au 24 janvier 2009,

exposition collective de bijoux. Ouvert me au ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 17 janvier, exposition Rolf Iseli et Yves Dana, œuvres et sculptures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Conférences

Faculté des lettres

(espace L.-Agassiz 1), Université du 3^e âge, jeudi 18 décembre à 14h15, fête de Noël.

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), jeudi 18 décembre de 10h à 11h45, salle R.S. 38, exposé sur le thème «La métaphore et l'enfant: passage des panoramas», par M. Frédéric Cerchia, Université de Lausanne. Entrée libre.



L'actualité culturelle

Crèche vivante

La paroisse réformée de Neuchâtel organise une fois encore une veillée de Noël à la Roche de l'Ermitage. Le rendez-vous est fixé au vendredi 19 décembre à 18h30, au Foyer de l'Ermitage. Ensemble, les participants se rendront vers la crèche vivante, au cœur de la forêt, où retentiront chants et musique. Une collation sera offerte à tous et il sera possible d'emporter la Lumière de la Paix, une flamme allumée à Bethléem (se munir d'une lanterne).

Regards de jeunes

Seize élèves de 14 et 15 ans d'une classe de 9^e du collège Terreaux s'expriment à travers leur portrait et avec leurs mots sur ce que représente pour eux la culture. Il en résulte une exposition de photos plutôt décoiffante par laquelle ces jeunes s'approprient le Théâtre du Passage. Les élèves expriment

ment dans une sorte de photo-langage leur vision de la culture et la matérialisent via un portrait d'eux-mêmes dans un endroit de la ville qu'ils aiment bien. Ce projet culturel a été pensé et conduit par quatre étudiantes en animation socioculturelle de l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. A voir jusqu'au 16 janvier au Passage.



N5 au CPLN

L'exposition d'art contemporain organisée par l'organisation Effusio au

CPLN est à voir jusqu'au 21 décembre. Une vingtaine d'artistes présentent dans les couloirs de l'école professionnelle de la peinture, de la sculpture, de la photographie, des illustrations, des vidéos-performances, des installations, de la musique, des créations haute couture, de la poésie, de la poterie et de la céramique raku. Cette exposition montée par Francisco Garcia et Daniel Lehmann mélange opportunément les genres et illustre bien les diverses tendances de l'art contemporain en Suisse romande.

Madame Ka

Formée d'une douzaine de comédiens, la Compagnie neuchâteloise Jehanne 04 unLtd interprétera, du 6 au 11 janvier au Théâtre du Pommier, *Madame Ka*.

Madame Ka est une petite bourgeoise que l'on peut rencontrer et surprendre sur les traces de sa vie quotidienne. On accompagne Madame Ka dans diffé-



rents moments de sa vie fragmentée. Des scènes courtes, travaillées formellement dans le sens du rythme et de la musicalité, nous livrent peu à peu la personnalité de Madame Ka, ses idées, sa relation aux autres, sa relation au monde.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, du 6 au 11 janvier, mardi à jeudi à 20 heures, vendredi-samedi à 20h30, dimanche à 17 heures. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Le Centre d'Art de Neuchâtel s'intéresse aux rapports de l'art avec la violence

Un ring au CAN

Le Centre d'art de Neuchâtel (CAN) s'intéresse au phénomène de la violence et des liens que celle-ci entretient avec le monde de l'art. Il lance un cycle d'événements intitulé «ring» qui vise à resserrer les liens toujours ambigus que les artistes, les médias et la plupart d'entre nous entretenons avec la violence et ses représentations. Premier round sur le ring du CAN vendredi.

Le CAN invite de jeunes créateurs à intervenir sur ou autour du ring de boxe dressé dans ses locaux de la rue des Moulins. L'idée consiste à mettre en danger ou pour le moins en perspective leurs propositions et assertions. C'est pourquoi leurs performances seront suivies par de véritables combats de boxe qui confronteront le public à l'expression de la violence physique.



Anaïs Kistler, championne de Suisse de kick-boxing, fera étalage de sa force de frappe vendredi soir au CAN. • Photo: sp

Levée de corps

Le premier round de ce cycle aura lieu vendredi et commencera à 18 heures par une levée de corps. Le

journaliste Thierry Mertenat illustrera la façon dont la police, l'institut de médecine légale et les pompes funèbres de Genève rencontrent la mort au

quotidien. Il présentera un ouvrage dans lequel il résume par le texte et l'image 30 procès-verbaux de levées de corps... Plusieurs personnalités seront présentes à cette occasion dont Oliver Guéniat, chef de la sûreté neuchâteloise.

Cela va saigner

Dès 20h30, l'artiste et metteur en scène genevois Eric Devanthery présentera une performance sur un texte de Jan Fabre. Mêlant sport et chirurgie, il fera subir aux spectateurs un traitement de choc inspiré du théâtre de la cruauté d'Antonin Artaud de façon à les libérer de l'emprise de la pensée discursive. Le sang va gicler!

Place ensuite dès 21 heures à de véritables combats de kick-boxing. Après un affrontement entre deux hommes, la championne de Suisse catégorie light-contact Anaïs Kistler

affrontera la championne de France de boxe anglaise Carine Richer. Le tout se terminera par un «battle» animé par un Dj.

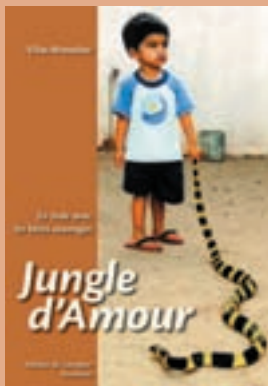
Chronique culturelle



Salut régisseur!

«Roméo et Juliette ne meurent pas. Roméo et Juliette s'endorment pour nous permettre de nous lever le matin.» Voilà ce qu'écrit Andrea Novicov à propos de la mise en scène originale – signée Lorenzo Malaguerra – du chef-d'œuvre de Shakespeare donné ce week-end à La Chaux-de-Fonds. Et le directeur du TPR d'ajouter: «Le Théâtre ne conduit pas tout droit au bonheur. Il peut seulement atténuer la conscience que la nuit viendra quoi qu'il en soit. Mais quel soulagement que cette trêve!» La nuit est venue pour Gérald Isler, le directeur technique du Passage, qui nous a quittés récemment. Gérald était un homme secret dont on ne savait pas grand chose sinon qu'il avait un cœur gros comme ça. Rares sont les acteurs culturels qui n'ont jamais bénéficié des conseils de ce magicien qui éclairait de sa discrète présence les plus sombres plateaux. Gérald devait encore aider les Concerts de la Collégiale à faire jaillir la lumière des ténèbres à l'occasion du mystère de Noël en préparation. La nuit hivernale l'aura rattrapé avant la première. Salut régisseur et courage parce que pour toi la trêve est finie.

Patrice Neuenschwander



Jungle d'Amour

Un sursis pour l'homme et l'animal au cœur de l'Inde

Le Dr Prakash Amte, fils du célèbre Baba Amte décédé en février de cette année, vient de rentrer de Manille. Le Prix Magsaysay lui a été décerné. Le Magsaysay est l'équivalent asiatique du Prix Nobel. En ces temps de tourmente financière mondiale, cet événement a été peu commenté en Europe où Prakash Amte n'est certes pas un inconnu puisque la Principauté de Monaco lui a consacré un timbre-poste il y a quelques années.

Dans quelques jours, c'est de Neuchâtel que viendra un nouveau signe de reconnaissance. Les Editions du Carrefour sortent en effet la traduction française d'un ouvrage d'abord paru avec un immense succès en maharatti (la langue dominante du Maharashtra), puis en anglais sous la signature de Vilas Manohar et le titre de NEGAL.

Chez les Gonds Madia

Vilas Manohar est le principal collaborateur de Prakash Amte à l'hôpital de Hemalkasa, créé dans la grande forêt du centre de l'Inde il y a plus de trente ans avec l'aide de la Suisse. Quant à NEGAL, c'est le nom du premier léopard recueilli en bas âge à Hemalkasa et élevé là-bas jusqu'à sa mort par la faute d'un serpent venimeux.

Il faut dire qu'à Hemalkasa, on soigne les autochtones Madia et que ces patients sont si pauvres qu'ils n'ont pas une roupie à donner à l'hôpital. Des routes ont été tracées dans la jungle, les arbres sont abattus en masse, la civilisation de l'argent a détruit le troc traditionnel, le gibier se raréfie, la faune et la flore originelle sont menacées.

Sauver les hommes et les animaux dans un même effort de respect de la vie sous toutes ses formes, tel est le sens de l'effort de Prakash, de sa femme Manda et de leurs collaborateurs.

– Donnez-nous les bébés animaux orphelins dont vous avez abattu et mangé la mère! a dit Prakash aux autochtones. Je créerai des écoles pour vos propres enfants. J'installerais des centres d'agriculture dans vos villages. Nous apprendrons à nous connaître les uns et les autres.

Sutpéfiante fraternisation

JUNGLE D'AMOUR relate en détail la création et le développement du petit zoo installé non sans mal à Hemalkasa.

Nullement biologiste de formation, mais peu à peu gagné par le singulier charisme de Prakash, l'auteur du livre décrit la cohabitation des fauves entre eux et des fauves avec les herbivores.

Les premiers léopards recueillis à l'état de petites boules de poils ont vécu dans le même enclos qu'un lion (oui, il y a des lions en Inde). Les enfants de Prakash et de Vilas ont joué avec les léopards. La hyène Boti a participé à leurs ébats. Une chienne a allaité à la fois un léopard, un chiot, un singe, un daim.

En fin d'après-midi, une promenade de santé réunit tout ce petit monde qui s'en va prendre son bain à la rivière voisine, les loutres et les crocodiles en laisse, les léopards chevauchés par les fillettes aux jambes nues, les singes utilisant les chiens comme montures, l'ours farfouillant dans les bois à la recherche de miel ou de termites.

Un témoignage qui est un appel

Traducteur, préfacier et éditeur du livre sous le chapiteau des Editions du Carrefour, le Neuchâtois Jean Buhler a participé aux débuts de Hemalkasa. On l'appelle encore là-bas Uncle John. On se souvient de l'amitié qu'il avait nouée avec la panthère Roupa et l'ourse Rani. Il a mis beaucoup d'entrain et de complicité dans la présentation du texte de son ami Vilas.

Nous lui avons demandé s'il n'y avait pas quelque paternalisme dans la démarche de Prakash et des gens de Hemalkasa.

Réponse: – Prakash n'est pas un missionnaire. Il est pragmatique, mais d'esprit scientifique. L'essentiel là-bas, est d'essayer de sauver ce qui peut l'être. L'Inde s'éclate en urbanisation, en mondialisation. Une part importante de son milliard d'habitants ne peut pas suivre. La nature non plus ne suit pas. Les animaux sont condamnés en bloc si les gens ne peuvent les approcher, étudier leur comportement. Si les animaux disparaissent, les hommes disparaîtront aussi. Tout se tient. Le mérite de Prakash et de Vilas, c'est de nous faire comprendre que la fameuse loi de la jungle à l'heure actuelle, c'est celle de la Bourse, des quartiers d'affaires de la grande ville.

A Hemalkasa, la loi nouvelle est d'amour, d'où le titre donné au livre que j'ai traduit.

Propos recueillis par Natalya Betrisheva.

JUNGLE D'AMOUR sera disponible en librairie dès sa sortie au prix de CHF 30.–

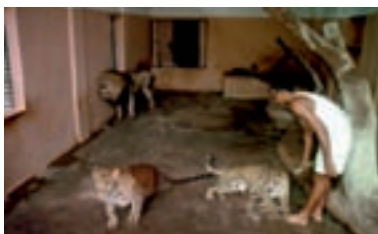
On peut l'obtenir aussi directement aux Editions du Carrefour
8, Edmond-de-Reynier – 2000 Neuchâtel, au même prix.



Même pendant les moments de mauvaise humeur, on prend garde de ne pas sortir ses griffes.



Ménage à quatre, mais Negali finira par mettre bas à la grande joie de chacun.



Prakash incite Negali et Negali à s'accoupler. Le lion détourne pudiquement les yeux.

Veillez m'envoyer ex. de **Jungle d'Amour** au prix de CHF 30.– plus port.

ou plutôt ex. au prix commande collective (minimum 10 exemplaires) au prix de CHF 25.– plus port.

Paiement à réception de la commande, par versement au c.c.p. de l'éditeur.

Nom, prénom:

Adresse:

Date:

Signature:

Le bénéfice de l'opération Jungle d'Amour sera envoyé à Hemalkasa où l'on travaille dans des conditions de dénuement telles que même les léopards sont souvent au régime du riz au lait.

Editions du Carrefour
8, rue Edmond-de-Reynier, CH-2000 Neuchâtel
c.c.p. 10-218680-4

 Le dernier Coen est un véritable remède à la morosité

Le culte de la bêtise

Laure-Anne Pessina



Avec « Burn after reading », traduit en français par « L'intelligence est relative », les frères Joel et Ethan Coen ont lancé une véritable bombe hilarante dans nos salles de cinéma. Au menu: un séducteur pathétique (George Clooney), une monitrice de fitness simplette, obsédée par la chirurgie esthétique (Frances McDormand), un ex-agent de la CIA vindicatif (John Malkovich) et un professeur de gym totalement niais, accro au chewing-gum et au vélo (Brad Pitt).

Tout commence lorsque l'agent Osbourne Cox (John Malkovich), œuvrant pour la CIA, se voit mettre à la porte en raison d'un soi-disant problème de boisson. Frustré, il décide

de rédiger ses mémoires, qu'il enregistre sur un cd-rom. Ce dernier est dérobé par sa femme, la glaciale Katie Cox (Tilda Swinton), qui l'oublie dans son club de gym favori. C'est Chad (Brad Pitt), moniteur de fitness au Q.I d'une huitre, qui met la main sur ces informations. Avec sa gourde de collègue, Lisa (Frances McDormand), il va tenter de soutirer de l'argent à l'ex-agent Cox. Les situations loufoques et extravagantes se succèdent alors, tandis que les personnages ne cessent d'interférer en plein quiproquos. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Harry (George Clooney), séducteur invétéré, développe une sorte de paranoïa chronique, au fil du film.

Comédie

Vous l'avez compris, « L'intelligence est relative » s'inscrit dans la lignée des comédies réalisées par les frères Coen, à l'image d'« Intolérable cruauté », mais en plus peaufiné. Si le scénario est habile et les répliques délicieuses, c'est avant tout le jeu d'acteur



Tout bascule lorsque Chad (Brad Pitt) entre en possession de données secrètes appartenant à Cox, ex-agent de la CIA. • Photo: sp

qui donne au film toute sa dimension. Frances McDormand y est fabuleuse en nigaude déterminée et Brad Pitt étonnant! A se demander si ce rôle de sportif écervelé, qu'il endosse avec brio, n'a pas été créé sur mesure. En somme, la bêtise avec un grand « B » et

la parodie (des salles de fitness, des agents de la CIA, etc.), restent les pièces maîtresses du nouveau bébé des frères Coen qui, sous des couverts comiques, abordent néanmoins des thèmes parfois noirs et dérangeants.

La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 17 décembre à 21h jazz, groove & more: Yann Altermath & friends, spécial Christmas show. Entrée libre.

Jeudi 18 décembre à 21h30: Gypsy sound system, dj Olga & Dr Schnaps. Entrée Fr. 5.-.

Vendredi 19 décembre à 21h30, song-writing, rock, gothic: Ajar (CH/vd) + The Hangman's joke (CH/ne). Samedi 20 décembre à 21h30, rares groove: Get down. Entrée Fr. 5.-.

Bibliothèque et Lutohèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), la bibliothèque et la ludothèque seront fermées du mercredi 24 décembre dès 12 heures au lundi 5 janvier à 14 heures.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



Horaires durant les fêtes

Mercredi 24 décembre 2008: fermeture dès 18h

Jeudi 25 décembre 2008: piscine fermée
Vendredi 26 décembre 2008: ouvert de 8h à 22h

Samedi 27 décembre 2008: ouvert de 8h à 21h

Dimanche 28 décembre 2008: ouvert de 9h à 20h

Lundi 29 décembre 2008: ouvert de 8h à 22h

Mardi 30 décembre 2008: ouvert de 8h à 22h

Mercredi 31 décembre 2008: fermeture dès 18h

Jeudi 1^{er} janvier 2009: piscine fermée

En outre, la piscine sera fermée au public pour les travaux annuels d'entretien des installations du dimanche 4 janvier à 20 heures au vendredi 16 janvier 2009.

Réouverture: samedi 17 janvier 2009 à 8 heures.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Basketball

Vendredi 19 décembre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, Union Neuchâtel Basket-Etoile Sportive Vernier Meyrin, LNB.

Hockey sur glace

Samedi 20 décembre, patinoires du Littoral, 19h15, Serrières-Peseux-Yverdon-les-Bains, 3^e ligue.

Mardi 23 décembre, patinoires du Littoral, 20h, Young Sprinters-Olten, LNB.

Volleyball

Samedi 20 décembre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Randstad NUC-Cossonay, LNB.

Patinoires du Littoral

(du 22 au 28 décembre)

Piste principale

lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.

ma: 9h-11h45/13h45-16h45 public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.

me: 9h-11h45 public, 14h15-16h, public et hockey libre.

je: -.

ve: 9h-11h45/13h45-16h45/20h-22h public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.

sa: 13h45-16h15 public et hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

lu/ma: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

me: 9h-11h45/13h45-16h public.

je: -.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.



Le nouveau plan de stationnement, après validation des arrêtés par le Canton, entraînera la modification de certains tarifs en ville de Neuchâtel

Parcage moins onéreux

De nouveaux tarifs de stationnement vont entrer en vigueur dès 2009, après que l'Etat aura donné son aval à la troisième étape du plan de stationnement. Le prix de la vignette de stationnement en zone bleue passera de 250 francs à 110 francs par an, pour les résidents et les entreprises. Quant aux parkings signalés P+R (Park & Ride), ils seront gratuits pour les automobilistes détenteurs d'un abonnement général ou d'un abonnement mensuel ou annuel Onde verte, valable pour au moins deux zones.

En juin 2008, le Conseil général adoptait, après plus de deux années de débat, le plan de stationnement proposé par le Conseil communal (3^e étape), amendé au préalable par sa commission spéciale. Cette dernière avait été chargée, à l'époque, d'étudier la problématique du parcage en ville de Neuchâtel et de modifier, si nécessaire, le plan de stationnement proposé initialement par le Conseil communal. Ce qu'elle fit. L'exécutif de la Ville, qui a désormais pris connaissance de ces rectifications, revient à présent avec une palette de mesures, conformément aux exigences du Conseil général.

Vignettes

Ainsi, de nouveaux tarifs vont prochainement entrer en vigueur. Les macarons de stationnement en zone bleue vont passer de 250 francs à

110 francs par an pour les résidents, ainsi que pour les entreprises. Quant aux pendulaires dynamiques, ils pourront se les procurer pour la somme de 1400 francs par an (du lundi au vendredi) ou pour 1600 francs, s'ils veulent y ajouter le samedi. «Ces prix correspondent au coût de location d'une place privée en ville de Neuchâtel», assure Pascal Sandoz, conseiller communal en charge du dossier.

Parking P+R

Les parkings signalés P+R (Park & Ride), sis en périphérie, deviendront gratuits pour les personnes qui posséderont un abonnement général ou un abonnement mensuel ou annuel Onde verte, couvrant au moins deux zones. Ces parkings sont destinés à offrir aux pendulaires travaillant en ville des places de parc proches d'arrêts des transports publics, leur permettant de stationner leur véhicule et de continuer en bus ou en tram vers le centre de l'agglomération.

Tarifs pour parkings à horodateurs

Les prix du parcage contre paiement au centre-ville (de 7 heures à 21 heures) seront par ailleurs limités, comme demandé par le Conseil général. Ainsi, pour les parkings situés aux abords des commerces, les trente premières minutes seront gratuites. Puis, 30 centimes équivalront à 30 minutes de parcage, un franc à une heure, 1,50 franc à 90 minutes et deux francs

à deux heures. Pour les places où le stationnement est autorisé pour plus de 120 minutes, chaque heure supplémentaire coûtera un franc.

D'autres mesures concernent en outre la carte de stationnement pour les visiteurs, les autorisations pour la réalisation de travaux ou pour le stationnement en zone piétonne.

Accessibilité au centre-ville

Le nouveau plan de stationnement devrait, selon les Autorités communales, participer à la vitalité (économique, sociale, etc.) de l'agglomération, en assurant une bonne accessibilité au centre-ville et à ses commerces. Il devrait par ailleurs favoriser le transport modal, à travers l'extension des parkings d'échanges P+R en ville. Pour les résidents, il s'agira d'assurer une capacité de stationnement appropriée, de jour comme de nuit, en réduisant la concurrence avec les autres catégories d'usagers. Les macarons seront différenciés par zone, pour éviter les pendulaires intra-muros. Enfin, pour diminuer le stationnement abusif au centre, le troisième plan de stationnement entend inciter les pendulaires à utiliser les transports publics et les parkings sis en périphérie. La Ville leur offrira donc un réseau étendu de parkings d'échange de type P+R et réduira les possibilités de stationnement payant longue durée au centre. (lap)



Le parking des piscines du Nid-du-Crô se transformera c

Le prix de la vignette de stationnement passera de 250 à 110 francs par an pour les résidents.



Les parkings du Nid-du-Crô, de Pierre-à-

Trois nouvea

Les mesures en matière de parcage, proposées dans la troisième étape du plan de stationnement (cf. page ci-contre) entreront en vigueur en 2009, dès que l'Etat aura sanctionné l'arrêté du Conseil communal. Comment cela va-t-il se passer concrètement, pour les automobilistes neuchâtelois et étrangers? Les précisions avec le conseiller communal Pascal Sandoz, directeur de la police.

Comment la Ville compte-t-elle élargir l'offre des parking P+R?

Il y a aura trois parkings «Park & Ride» à Neuchâtel dans le courant de l'année 2009: le parking des piscines du Nid-du-Crô, le parking de Pierre-à-Bot et celui de Serrières au lieu-dit «Le Dauphin». Les parkings du Port du



durant 2009 en parking payant « P+R ».

Bot et de Serrières au lieu-dit « Le Dauphin », vont se changer en « Park & Ride »

aux parkings « P+R »

Nid-du-Crô, celui de Panespo et des patinoires, ainsi que celui des Jeunes-Rives seront des parkings de longue durée. Nous étudions l'accès avec des barrières pour ces lieux de stationnement, qui seront pour les P+R, je le rappelle, gratuits pour les personnes disposant d'un abonnement général ou d'un abonnement Onde verte valable pour au moins deux zones.

Que dire à ceux qui verront leur place de parc jusqu'ici gratuite (exemple au Nid-du-Crô) devenir payante ?

Qu'il faut voir les choses d'une manière générale ! Nous voulons libérer des places de parc pour les habitants de la ville (qui peuvent acquérir une vignette zone bleue pour 110 francs au lieu de 250 francs par an) et écarter les

pendulaires des zones commerçantes, en les redirigeant vers des parkings situés en périphérie. C'est donc pour améliorer les choses de façon globale que le parking du Nid-du-Crô se change en « Park & Ride ». A noter que nous avons également investi dans une ligne de bus, qui relie la piscine au centre-ville (ligne 11). Nous jouons donc sur les deux tableaux : transports publics et stationnement.

Quand l'Etat devrait-il ratifier l'arrêté du Conseil communal ?

Le Conseil d'Etat a déjà sanctionné l'arrêté du Conseil général, cela devrait donc être l'affaire de quelques semaines. Nous ferons une nouvelle communication à cette occasion, pour les détenteurs de vignettes en particulier.

« Les demandes de vignettes zone bleue ou P+R pourront se faire via Internet, sur le site de la police de la Ville ; à l'aide d'un formulaire disponible à la réception du poste de police ou par courrier. »

Que se passera-t-il une fois que l'Etat aura sanctionné cet arrêté ?

Les nouveaux tarifs entreront immédiatement en vigueur et les parkings P+R seront signalés comme tels. En attendant l'éventuelle pose de barrières, c'est la police qui vérifiera que les

usagers respectent le règlement. Les détenteurs d'abonnements généraux ou Onde verte (deux zones) pourront demander un macaron P+R et y stationner gratuitement. Les demandes de vignettes zone bleue ou P+R pourront se faire de trois façons : via Internet, sur le site de la police de la Ville ; à l'aide d'un formulaire disponible à la réception du poste de police ou par courrier, tout simplement. L'une de nos priorités est de garder les gens régulièrement informés des différents changements, à travers la presse régionale, notamment.

N'y aura-t-il plus de zones blanches gratuites en ville de Neuchâtel ?

Nous ne pouvons pas l'affirmer de manière catégorique, car certaines zones de parcage sont sur domaine privé. (lap)



Pro Senectute propose aux aînés neuchâtelois d'apprendre à se servir de Clic & Tax pour remplir leurs impôts

Expliquer Clic & Tax aux retraités

Pro Senectute Arc Jurassien met sur pied, du 12 janvier au 20 février 2009, des cours gratuits d'informatique destinés à aider les seniors à remplir leur déclaration d'impôt via Clic & Tax. Menée en partenariat avec le Service des contributions et les différents centres professionnels du canton, cette action vise à favoriser l'accès pour les plus de 60 ans aux technologies de l'information et de la communication.

Promouvoir l'égalité des chances et fournir aux aînés les moyens de rester dans le coup au niveau de l'informatique et dans le domaine de la fiscalité, en particulier. Tels sont les objectifs de la nouvelle campagne proposée par Pro Senectute, en partenariat avec le Service des contributions et l'alliance des centres de formation professionnelle de l'Etat de Neuchâtel (CEFNA). Ainsi, dès le 12 janvier, une vingtaine de cours répartis entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Cernier seront dispensés gratuitement par des formateurs professionnels, aux personnes de plus de 60 ans, qui souhaitent se familiariser avec le logiciel informatique Clic & Tax. Une trentaine de participants se sont déjà inscrits aux cours, qui pourront accueillir au total entre 200 et 240 personnes.

Peut mieux faire

En 2007, l'Etat espérait que près de 40% des contribuables rempli-



Les participants aux cours doivent posséder un ordinateur et avoir des connaissances de base en informatique.

raient leur déclaration d'impôt via le programme informatique Clic & Tax. Ce nombre s'est en fait élevé à 51%. Un résultat heureux, qui a toutefois mis en lumière une certaine réalité: le fait que la plupart des retraités avaient usé de dossiers papier, sans faire le pas vers l'informatique. Un constat qui a motivé l'Etat à soutenir les cours de Pro Senectute à raison de 25 à 30'000 francs. «Plus nombreux seront les contribuables à user de Clic & Tax, plus la taxation et la perception seront rapides», explique José

Villalobos, correspondant informatique du Service des contributions de l'Etat. Le canton, qui s'est fixé comme objectif d'atteindre 65% de déclarations d'impôts remplies de manière informatique en 2009, entend donc rentabiliser, à terme, cet investissement.

Plusieurs étapes

Les séances se dérouleront sur deux demi-journées dans les centres de formation professionnels du canton. Il s'agira dans un premier temps d'ap-

prendre à utiliser le site Internet de l'Etat de Neuchâtel et d'aborder l'environnement Clic & Tax. Puis, un support de cours sera distribué aux participants, qui découvriront comment remplir une déclaration d'impôt. Deux cours pilotes ont déjà été dispensés en novembre, l'un à la Chaux-de-Fonds et l'autre à Neuchâtel. Les seniors se sont montrés intéressés mais également impatients. «Ils ont envie d'apprendre et ne veulent pas être largués», assure Sabina Parata Beutler, formatrice en bureautique au CPLN.

Prérequis

La condition pour participer aux cours? Posséder un ordinateur, avoir une connexion Internet et maîtriser le clavier et la souris. «Il est arrivé, dans des cours élémentaires, qu'un participant se dirige vers les vitres de la salle après qu'on lui a demandé d'ouvrir une fenêtre informatique», raconte François Dubois. Les cours seront donc destinés à des aînés possédant une certaine base. Inscriptions: 032 886 83 20 ou www.arcjurassien.prosenectute.ch (lap)



L'Hôtel de Ville accueille les 24 et 25 décembre, les personnes qui souhaitent partager avec d'autres la fête de Noël

Nöel autrement à l'Hôtel de Ville

Pour la 15^e fois, l'Association Noël autrement invite les personnes seules, démunies ou celles qui souhaitent tout simplement partager avec d'autres ce moment particulier de l'année, à venir se restaurer gratuitement les 24 et 25 décembre au Péristyle de l'Hôtel de Ville. L'organisation a encore besoin de bénévoles.

Noël autrement revient cette année encore animer le Péristyle de l'Hôtel de ville, qui sera paré pour l'occasion de couleurs chatoyantes, de guirlandes et de lumières! Du 24 décembre à 15 heures jusqu'au 25 décembre à

20 heures, une équipe de bénévoles accueillera les personnes seules ou en famille, en quête de fête et de convivialité.

Animations

Plusieurs divertissements ponctueront ces deux journées chaleureuses. Ainsi, le 24, les participants pourront assister à des démonstrations de piano, de rock acrobatique et de danse. Chorale, piano et chants populaires animeront quant à eux la soirée du 25 décembre. Les enfants ne seront pas en reste: ils pourront confectionner des scoubidou, des

pompons, s'adonner à des jeux divers, faire des bricolages et... rencontrer le père Noël, dans l'après-midi du 25 décembre. Par ailleurs, un bus parké devant le péristyle invitera les plus grands à jouer sur des ordinateurs.

Recherche de bénévoles

L'Association Noël autrement est née en 1993, de la volonté de quelques personnes désireuses d'offrir à tous un Noël convivial au sein d'un espace public. La manifestation, qui a accueilli l'année dernière près d'un millier de personnes, existe grâce au soutien des autorités communales, à

l'aide de nombreux bénévoles, mais aussi grâce à la générosité de plusieurs commerçants, restaurateurs et entreprises de la région, qui soutiennent l'événement soit financièrement, soit en faisant don à l'association de magnifiques plateaux de nourriture. Aujourd'hui, Noël autrement est encore en quête de quelques bénévoles, sans l'aide desquels la manifestation ne pourrait avoir lieu. Toute aide peut être proposée au 078 911 69 95. (lap)

• www.noelautrement.org

A propos...



Confiance, maître mot !

L'enquête menée par le Conseil d'Etat le démontre : si tout n'est pas parfait, la population neuchâteloise, elle, juge plutôt positivement l'action de l'Autorité. Seulement, subsiste un élément incontournable : personne n'est prêt à renoncer aux acquis. Or, la situation économique difficile, devenue, abruptement «Madoffienne» nous obligera, bien malgré nous, à quelques sacrifices. Car en cette période de convivialité et de spiritualité, traditionnellement porteuse d'espoir, les Suisses et les Suissesses confirment leurs inquiétudes face à la fragilité de l'emploi et à ses conséquences douloureuses. Ainsi que le confirment les résultats du «baromètre des préoccupations» mené chaque année par un institut spécialisé pour le compte d'une grande banque helvétique, le chômage, la hausse des coûts de la santé et la prévoyance vieillesse restent les principaux soucis de la population.

Malgré ce constat, la rédaction de Vivre la ville tient à vous remercier de votre fidélité et à vous souhaiter une nouvelle année riche en satisfactions. Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. Avec votre soutien.

Rémy Voirol

La Ville officielle



Première séance du Parlement en 2009

Nominations et rapports

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 12 janvier 2009 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Nominations

09-101

Nomination d'un membre au sein de la Commission du plan d'alignement, en remplacement de M. Yves Carraux (soc), démissionnaire.

09-102

Nomination d'un membre au sein de la Commission financière, en remplacement de M. Yves Carraux (soc), démissionnaire.

09-103

Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale 3^e étape du plan de stationnement, en remplacement de M. Yves Carraux (soc), démissionnaire.

Rapports du Conseil communal

08-025

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la mise en conformité des bâtiments à l'Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT).

08-026

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit d'investissement complémentaire nécessaire à l'entretien lourd du patrimoine administratif.

Autres objets

07-403

Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-404

Proposition des groupes PopVertsSol et Socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau) : fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-505

Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

08-405

Proposition du groupe ULR par M. Jean-Charles Authier et consorts, au sens de l'art. 32 du Règlement général, visant à la modification de l'art. 62 du règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972.

08-609

Interpellation du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, concernant les déménagements de service à l'intérieur de l'administration communale : «Déménagement à la cloche de bois?».

08-612

Interpellation du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Display pour tous» concernant (1) la mise à profit de la thermographie enregistrée l'hiver passé par la pose des certificats énergétiques (étiquettes Display) sur les bâtiments, (2) la communication aux habitants des possibilités de réaliser des économies d'énergies dans les bâtiments, (3) la mise à disposition de la population d'une aide à un réglage

optimal des installations de chauffage, ainsi que (4) le suivi et le contrôle des mesures d'optimisation des installations de chauffage dans les bâtiments de la Ville.

08-613

Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant «L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier».

08-614

Interpellation (dont l'urgence demandée a été refusée le 3 novembre 2008) du groupe UDC, par M. Steven Bill et consorts, relative à la taxe sur les spectacles et son application lors des matchs de Neuchâtel Xamax.

08-701

Résolution intergroupes pour les «Jeunes-Rives» des groupes socialiste, PopVertsSol, PLR et UDC, par MM. Olivier Arni, Nicolas de Pury, M^{me} Amelie Blohm Guéissaz et M. Steven Bill, pour des aménagements simples et réversibles, en attendant la concrétisation du projet final retenu !

08-615

Interpellation du groupe socialiste par M. Claude Béguin et consorts, intitulée «Conservatoire : pour que leur marche ne soit pas... funèbre».

08-406

Proposition dont l'urgence est demandée du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, concernant l'octroi d'une subvention à l'association du Festival du Film Fantastique.

08-407

Proposition dont l'urgence est demandée du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, concernant l'octroi d'une subvention à l'association Festi Concept.

Neuchâtel, le 15 décembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Collégiale

Séance d'information

La Ville de Neuchâtel (section de l'Urbanisme) organise une séance d'information publique sur la première étape (2009-2011) des travaux de rénovation de la Collégiale

**lundi 12 janvier 2009 à 20 heures
à la salle des pasteurs
(rue de la Collégiale 3)**

Le maître de l'ouvrage accompagné de représentants des mandataires donnera une série d'informations sur le déroulement des travaux de cette première phase de même que sur l'organisation du chantier. Cette séance publique est particulièrement destinée aux paroissiens et autres usagers de la Collégiale.

La chronique multimédia de...

Dead Space : meilleur qu'un film d'horreur

Adrien Iseli



Galvanisé par l'« Unreal Engine », le moteur 3D incontournable de la boîte de développement Epic, Dead Space vous emmène dans un univers spatial sombre et stressant. Angoisses, sueurs froides et nuits blanches sont au rendez-vous pour ce chef-d'œuvre virtuel, disponible sur Xbox360, PS3 et PC.

Produit par Electronic Arts, Dead Space est un survival-horror spatial de qualité supérieure. Vous incarnez Isaac Clarke, un ingénieur qui se retrouve isolé dans une station spatiale dans une atmosphère angoissante, et affrontez une horde d'ennemis sortis tout droit d'un manuel d'aberrations génétiques. Vous devez, entre autres,



rechercher des objets à utiliser lors de situations bien précises, tirer avec vos armes et utiliser les pouvoirs de télékinésie afin de vous frayer un chemin au milieu d'ennemis repoussants. Rien de bien extraordinaire me direz-vous, mais l'intérêt se trouve ailleurs. Disposant d'une excellente modélisation graphique et de magnifiques jeux de lumière, Dead Space peut se targuer d'être l'un des plus beaux jeux à ce

jour. De plus, on peut féliciter et remercier les graphistes, on se demande s'ils ne se sont pas dopés pour l'occasion, qui ont fourni un travail gigantesque afin de proposer des environnements différents dans les entrailles de la même base spatiale. Petit bonus, les passages en gravité zéro donnent réellement l'impression de flotter dans votre salon. Et parfois, au détour d'une mission, vous risquez

de vous arrêter devant une baie vitrée pour admirer la beauté extraordinaire de l'espace.

Un travail d'orfèvre a été réalisé sur la bande-son; aucun jeu ne peut rivaliser avec Dead Space sur ce créneau. Tous les effets sonores sont réalisés avec un soin tout particulier et les musiques d'ambiance totalement flippantes vont vous amener dans un état de stress jamais atteint auparavant.

Quant aux armes, elles disposent toutes d'une utilisation secondaire et vous pouvez vous amuser à viser les membres au lieu de la tête. On jubile lorsque le sang gicle un peu partout et que les bras ou les jambes rebondissent par terre. Et voir un ennemi ramper après s'être fait démembrer vous montre à quel point les développeurs sont allés loin dans l'horreur. Vous plaignez aussi le pauvre concierge qui devra faire le ménage après votre passage pour le moins juteux. A réserver à un public averti et à jouer en plein jour pour éviter les trop grosses montées d'adrénaline.

A.I.

Les mots croisés de...

Jean G. Badoud

Horizontalement

1. Assainissement de l'eau.
2. Ce qu'on sait par la rumeur publique. Note.
3. Prénom féminin. Bateau à moteur. On les voit quand ça se gâte.
4. Papier absorbant.
5. Avoir le cran. Réfléchi. Points opposés.
6. Ce fut l'Iran. Ile.
7. Choix. Donna de l'argent.
8. Sigle d'un groupement européen de droite à gauche.
9. Peut être de jardin ou de chaussée. Grisée.
10. Préposition. Suivies à la trace.

Verticalement

1. Telle la coccinelle.
2. Piédroits et linteaux en sont.

3. Poliriez.
4. Emanations agréables ou désagréables.
5. Gai participe. Chef d'école. Source de rêve.
6. Moyens de défense. Cours d'eau.
7. Essaiera. Clé.
8. Usé.
9. Instrument de musique. Muettes.
10. Peuvent se faire par le vide.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 23 décembre.**

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante **M^{me} Marie-France Javet**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 3 décembre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	L	I	T	I	C	A	R	D
2	U	R	I	A	L	R	A	I		
3	B	A	N	A	L	G	R	E	G	
4	E	N	O	I	E	A	D	N		
5	R	E	E	B	R	U	N	E	I	
6	T	P	R	E	B	G	R	T		
7	A	I	M	E	I	R	E	A		
8	I	N	N	G	U	U	R	I		
9	R	A	N	D	O	M	I	S	E	R
10	E	C	O	S	Y	S	T	E	M	E

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (IPAS architectes SA), d'un permis de construire pour l'implantation d'un mât, d'antennes de téléphonie et d'armoires techniques à la rue de la Dîme, article 1445 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Swisscom Mobile SA.

Demande de Madame Véronique de Biase, architecte à Cernier (Bureau d'architecture D. Biancolin & R. Barzé), d'un permis de construire pour la démolition d'annexes et la construction d'un immeuble d'habitation 6, rue du Plan, article 9883 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de JCV Immob SA.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la création d'un balcon 13, rue Louis-Favre, article 5144 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Anne Michèle Ramseyer.

Demande de Monsieur Cédric Richard, architecte à Wavre, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un immeuble et la construction d'une salle de culte 2, rue des Mille-Boilles, article 13838 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Eglise Evangélique Apostolique de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 12 décembre 2008 au 26 janvier 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions



Cours d'informatique pour aînés

Le Mouvement des aînés organise deux cours d'initiation à l'informatique pour les aînés, à Neuchâtel. Chaque cours a lieu durant 3 semaines à raison de deux cours de 2h30 par semaine :

les lundis et jeudis de 14h à 16h30 :
12, 15, 19, 22, 26 et 29 janvier 2009
 les lundis et mercredis de 14h à 16h30 : **2, 4, 9, 11, 16, 18 février 2009**

Inscriptions et programme détaillé des cours : Mouvement des aînés : tél. 032 721 44 44, mdanebe@bluewin.ch

La Ville officielle



Administration communale



Horaires entre Noël et Nouvel-An

Contrôle des habitants

Les guichets seront fermés du 24 décembre 2008 dès 12 heures au 4 janvier 2009 y compris.

Infrastructures et Energies

La Direction, le bureau technique et le secrétariat des Travaux publics seront ouverts les 29, 30 et 31 décembre de 9 heures à 11h30. L'après-midi, les bureaux seront fermés.

L'horaire normal reprendra le 5 janvier 2009.

Viteos

L'accueil clients de Viteos (fbg de l'Hôpital 4) sera fermé dès le 24 décembre à 12 heures. Réouverture le lundi 5 janvier 2009.

En cas d'urgence : tél. 032 717 83 00.



Cartes journalières CFF

En vente au secteur de l'Urbanisme

Dans le cadre du programme «mobilité durable» de l'Agenda 21, la Ville de Neuchâtel met à disposition de la population 12 abonnements généraux CFF (AG), utilisables sous la forme de cartes journalières prédatées au prix de **Fr. 38.-** l'unité.

• **Jusqu'au 23 décembre 2008**, le point de vente est situé à l'accueil de Viteos au faubourg de l'Hôpital 4.

• **Dès le 5 janvier 2009**, ces cartes seront en vente, **le matin uniquement**, à l'accueil du secteur de l'Urbanisme au faubourg du Lac 3. Pour s'informer sur leur disponibilité vous pouvez consulter le site internet www.neuchatel-mobilite.ch ou, dès 2009, téléphoner de 8 à 12 heures au 032 717 7 717.

Ces cartes journalières CFF permettent, le jour de validité, de voyager en 2^e classe, même sans abonnement demi-tarif, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés. Les réservations ne sont pas possibles. Les cartes journalières doivent être retirées personnellement et payées au comptant. Elles ne sont ni remplacées ni remboursées.



Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à l'inauguration de la nouvelle salle des oiseaux d'eau, au Muséum d'histoire naturelle.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Marie-Louise et Vincent Becker-Gottrau, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.



Conseil général

Arrêté

proclamant élu membre du Conseil général
 Monsieur Jonathan Gretillat
 (Du 15 décembre 2008)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Yves Carraux ;

vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 27 avril 2008 ;
 vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. Jonathan Gretillat, premier suppléant de la liste socialiste, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel, Vivre la ville ; il en sera délivré un exemplaire à M. Jonathan Gretillat.

Neuchâtel, le 15 décembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz **Le chancelier, Rémy Voirol**





Programme cinéma pour la semaine du 17 au 23 décembre

APOLLO 1 032 710 10 33
MADAGASCAR 2
 3^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
 VF me, sa au ma 14h, me au ma 16h, 18h, 20h15,
 ve/sa 22h45, di 10h30.
 De Eric Darnell.

APOLLO 2 032 710 10 33
L'INTELLIGENCE EST RELATIVE
 2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VF me au lu 20h30, ve/sa 22h45, sa/di 18h15.
 VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu 18h15, ma 20h30.
 Acteurs: Brad Pitt, George Clooney,
 John Malkovich.
 De Ethan & Joel Coen.

APOLLO 2 032 710 10 33
LES AILES POURPRES: LE MYSTÈRE DES FLAMANTS
 1^{er} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
 VF me, sa au ma 14h15, me au lu 16h15, di 10h45.
Apollo 3: me au ma 20h45.
 De Matthew Aeberhard. Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33
AUSTRALIA
 Avant-première. 12 ans sug. 14 ans.
 VO angl. s-t fr/all. ma 17h.
 Acteurs: Nicole Kidman, Hugh Jackman,
 David Wenham.
 De Baz Luhrmann.

APOLLO 3 032 710 10 33
L'INTELLIGENCE EST RELATIVE
 2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 15h.
 Acteurs: Brad Pitt, George Clooney,
 John Malkovich.
 De Ethan & Joel Coen.

APOLLO 3 032 710 10 33
THE DRUMMER
 2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VO d/f me au ma 18h.
 Acteurs: Jaycee Chan, Tony Leung Ka Fai,
 Sinje Lee.
 De Kenneth Bi.

APOLLO 3 032 710 10 33
MENSONGES D'ÉTAT
 4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
 VF ve/sa 22h30.
 Acteurs: Leonardo DiCaprio, Russell Crowe.
 De Ridley Scott. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33
LA CITADELLE HUMANITAIRE
 2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
 VF di 10h45.
 De Frédéric Gonseth.

ARCADES 032 710 10 44
THE DAY THE EARTH STOOD STILL
 2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 15h15, me au lu 20h30, ve/sa 23h.
 Acteurs: Keanu Reeves, Jennifer Connelly,
 John Cleese.
 De Scott Derrickson.

ARCADES 032 710 10 44
AUSTRALIA
 Avant-première. 12 ans sug. 14 ans.
 VO angl. s-t fr/all. ma 20h.
 Acteurs: Nicole Kidman, Hugh Jackman,
 David Wenham.
 De Baz Luhrmann.

ARCADES 032 710 10 44
L'ÉCHANGE
 6^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
 VF me au lu 17h30.
 Acteurs: Angelina Jolie, John Malkovich, Michael Kelly,
 De Clint Eastwood. Derniers jours.

BIO 032 710 10 55
LA SIRÈNE
 1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
 VO/d/f me au ma 18h, 20h30.
 Acteurs: Masha Shalaeva, Yevgeniy Tsyganov,
 Maria Sokova.
 De Anna Melikian.

BIO 032 710 10 55
UN ÉTÉ AVEC COO
 2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
 VF me au ma 15h15.
 De Keiichi Hara.

REX 032 710 10 77
LARGO WINCH
 1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 15h, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
 Acteurs: Tomer Sisley, Kristin Scott Thomas,
 Miki Manojlovic.
 De Jérôme Salle. Première suisse.

STUDIO 032 710 10 88
L'EMMERDEUR
 2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
 VF me au ma 20h15.
 Acteurs: Richard Berry, Patrick Timsit, Pascal Elbé.
 De Francis Veber.

STUDIO 032 710 10 88
LES ENFANTS DE TIMPELBACH
 1^{er} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h, 17h30.
 Acteurs: Raphaël Katz, Adèle Exarchopoulos,
 Léo Legrand.
 De Nicolas Bary.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
 N° principal: tél. 032 713 30 00.
 Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
 Urgences pédiatriques: hotline
 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
 tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

La Coudre-Chaumont-Monruz,
 M. Olivier Lavanchy, président, rue de la Dîme 48, tél. 032 753 68 89,
 vins.lavanchy@bluewin.ch.

Association des propriétaires et riverains voisins des Jeunes-Rives,
 M. Charles Chammartin, président,
 Beaux-Arts 18, tél. 032 913 68 61,
 chammartin@bluewin.ch

Mail, M. Daniel Oppizi, président,
 avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11 61, dop@mabox.ch.

Maladière, M. Philippe Gnaegi, président,
 Crêt-Taconnet 26, tél. 032 725 46 85, philippe.gnaegi@rpn.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 20, dimanche 21 (4^e dimanche de l'Avent) mercredi 24 et jeudi 25 décembre

Sud:

Collégiale: di à 9h, petit-déjeuner; à 10h, culte des familles avec sainte cène. Mercredi 24 à 23h, culte de la nuit de Noël avec sainte cène. Jeudi 25 à 10h, culte avec sainte cène.

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène. Jeudi 25 à 9h30, culte avec sainte cène.

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène. Jeudi 25 à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: sa 20 à 18h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène avec la participation du chœur.

Maladière: mercredi 24 à 18h, veillée musicale (R. Märki).

Ouest:

Charmettes: di à 10h, culte tous âges avec sainte cène. Mercredi 24 à 23h, culte de la nuit de Noël avec sainte cène.

Serrières: di à 18h, C21 participation à l'office de Taizé à l'Eglise Rouge, puis souper à la salle de paroisse de la Maladière. Mercredi 24 à 23h, culte de la nuit de Noël avec sainte cène. Jeudi 25 à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 21. Dezember 10 Uhr, Gottesdienst in Couvet, salle paroissiale, abendmahl. 25. Dezember 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel, abendmahl.

Le 24 décembre dès 18 heures, toutes les cloches situées sur le territoire communal sonneront à la volée durant 15 minutes. Les habitants désirant montrer leur attachement chrétien pourront allumer une lumière à leur fenêtre pour célébrer la naissance du Christ.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h messe et à 18h, prière oecuménique avec chants de Taizé. Mercredi 24 à 17h, messe des familles; à 23h30, veillée. Jeudi 25 à 10h, messe pour les quatre paroisses et la mission de langue italienne; à 18h, messe en portugais.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien. Mercredi 24 à 23h30, veillée avec la mission de langue italienne.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe. Mercredi 24 à 23h30, veillée.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin. Mercredi 24 à 23h30, veillée.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 17h, fête de Noël pour enfants et familles suivie d'une agape. Mercredi 24 à 24h, messe de minuit à La Chaux-de-Fonds. Jeudi 25 à 18h, messe de Noël.



L'instantané de Stefano Iori...



... conteuses au marché de Noël du Coq-d'Inde





Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Concert de chorales

**Dimanche 21 décembre 08,
17 h, Temple du Bas, Neuchâtel**
Entrée libre. Collecte à la sortie

«Le coup de Joran» (enfants)
«Le Madrigal» (adultes)

en faveur du programme
«Enfants en situation de rue»
au Bangladesh



Joyeux Noël et bonne année !

Le Conseil communal et la rédaction vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année qui s'annonce.

Le 14 janvier paraîtra le premier numéro de l'année 2009.

«Un million d'étoiles», c'est le thème de la campagne menée par Caritas afin de symboliser, par la vente de bougies, la solidarité et l'esprit de communauté.

Rendez-vous le 20 décembre dès 16 heures à la fontaine du Banneret, à l'église Saint-Marc à Serrières et à l'église Saint-Norbert à La Coudre.

